

La Traduction et l'Interprétation dans les Organismes Publics: comment traduire un formulaire de police espagnole en français ?



Aurora Ruiz Mezcu

Université de Cordoue, Espagne

lr1rumea@uco.es

Reçu le 01-03-2015 / Évalué le 12-06-2015 / Accepté le 30-07-2015

Résumé

Cet article a deux objectifs différents, l'un de caractère théorique, l'autre de caractère pratique. D'abord, nous voulons faire un bref parcours à travers les études de la Traduction et de l'Interprétation sociales, plus concrètement, de la Traduction et de l'Interprétation dans les polices espagnoles. Puis, nous voulons analyser et traduire un document réel de caractère légal (sans traduction officielle) de l'espagnol au français dans ce contexte. C'est pour cela que nous avons choisi un formulaire qui se trouve en accès publique au *Bureau des étrangers et des migrants du Commissariat* de la ville de Cordoue. L'analyse partira d'une extraction terminologique spécifique, de la détection des principaux problèmes de traduction/interprétation, ainsi que de l'élaboration d'un glossaire minutieux.

Mots-clés : traduction, interprétation, services publics, formulaire, commissariat, traduction juridique, légal, police

La Traducción y la Interpretación en los organismos públicos: cómo traducir un formulario de la Policía Española al francés

Resumen

Este artículo tiene dos objetivos diferentes: uno de carácter teórico y otro de carácter práctico. Primero, vamos a realizar un breve recorrido por los estudios de la Traducción e Interpretación social, más concretamente, de la Traducción e Interpretación en las comisarías españolas. Después, analizaremos y traduciremos un documento real de carácter legal (sin traducción oficial) del español al francés en este contexto. Con este propósito, hemos escogido un formulario de acceso público disponible en el Departamento de Extranjería de la Comisaría de la ciudad de Córdoba. El análisis parte de una extracción terminológica específica, de la detección de los principales problemas de traducción/interpretación, así como de la elaboración de un glosario minucioso.

Palabras clave: traducción, interpretación, servicios públicos, formulario, comisaría, traducción jurídica, legal

Translation and Interpretation in public services: how to translate a Spanish Police form into French

Abstract

This article has two different objectives: one is analysing Translation and Interpretation studies from a theoretical point of view and the other from the praxis. First, we are going to analyse the panorama of what it is called “community interpreting” in Spain, that is, translating for public services, and specially for the Police. For this reason, we study a genuine legal form that is regularly used at the Foreign Department of Córdoba’s Police Station (Spain). Our analysis starts with the extraction of specific terminology and translation/interpreting problems. Finally we also compile a glossary.

Keywords: translation, interpretation, public services, form, police, law translation, legal translation

Introduction: brève description de la Traduction et de l’Interprétation

Dans le présent article, nous voulons aborder le domaine de la Traduction et de l’Interprétation dans les organismes publics dans une perspective pratique. De cette façon, nous ferons un bref parcours à travers les études de la Traduction et de l’Interprétation sociales, pour nous centrer sur les besoins croissants qui y existent, non seulement au niveau pédagogique mais aussi professionnel. Ensuite, nous proposerons l’analyse pratique d’un document juridique qui s’inscrit dans une situation communicative générale dans laquelle le médiateur a besoin d’utiliser un langage de spécialité et qui est fondé sur notre propre expérience professionnelle.

Traditionnellement, on utilise la métaphore du « pont entre cultures » pour nommer le traducteur et l’interprète, ou l’expression « intermédiaire de la communication interlinguistique », car ils ont tous les deux comme objectif la transmission du contenu linguistique-culturel d’une langue à une autre langue différente. En réalité, l’interprétation de langues fait allusion aux idées exprimées oralement d’une langue à une autre, par opposition à celles qui sont exprimées par écrit - que l’on appelle « traduction ».

La traduction est le processus suivi pour résoudre le problème de la communication interlinguale et, en même temps, une activité complexe qui comporte des étapes. Selon Nida, elle consiste à reproduire dans la langue du récepteur le message de la langue source en utilisant l’équivalent le plus proche et le plus naturel, d’abord en ce qui concerne le sens, deuxièmement en ce qui concerne le style : « *Translation consists in reproducing in the receptor language, the closest natural equivalent of the source language message, first in terms of meaning and secondly in terms of style* » (Nida, E.1974:12). Mais le mot « culture » doit toujours être inclus dans toute définition de *traduction* :

...Traduire consiste à énoncer dans une langue ce qui était énoncé dans une autre, la traduction sert à entrer dans un autre univers linguistique voire culturel, comme le suggère (Ladmiral, J.R., 2004: 12).

Évidemment, il y a plus de nuances dans la traduction, mais nous choisissons cette définition comme point de départ pour notre méthodologie. Dans notre cas, nous nous préparons pour la traduction d'un texte juridique actuel, de caractère légal, qui présente beaucoup de traits propres à cette typologie textuelle. C'est pour cela que nous allons faire une analyse traductologique plus exhaustive dans les sections suivantes.

En ce qui concerne la « traduction orale », il y a plusieurs modes d'interprétation de langues, par exemple l'interprétation simultanée (peut-être la plus connue aujourd'hui), l'interprétation consécutive et l'interprétation bilatérale (parmi d'autres). Mais il y a aussi une modalité à cheval entre la Traduction et l'Interprétation, appelée « traduction à vue », qui est très fréquente dans les commissariats, cours de justices, hôpitaux, etc. spécialement, quand il n'y a pas de traductions officielles.

Revenant à notre travail, ce type de traduction serait la modalité susceptible d'étude, car lorsqu'un étranger ne parlant pas espagnol arrive dans un commissariat de police, l'interprète doit faire une traduction à vue, c'est-à-dire qu'il doit lire le texte en espagnol mais traduire à voix haute en français. Dans une traduction à vue, l'interprète lit un texte écrit dans la langue source et le reproduit ensuite oralement dans la langue cible. La traduction à vue est considérée comme un hybride entre Traduction et Interprétation, puisqu'elle comporte l'emploi de ressources cognitifs et de stratégies concernant les deux techniques : « ...*At the boundary between translation and interpreting, sight translation (ST) appears as a hybrid and rather unexplored phenomenon, used in various contexts and with different definitions* » (Agrifolio, M. 2004: 43).

Dans le domaine académique et professionnel de la Traduction et de l'Interprétation, on parle le plus souvent d'interprétation de conférences et d'interprétation sociale. Notre étude fait partie de cette dernière. Avant de commencer l'analyse concrète du document, il est indispensable d'apporter quelques éclaircissements sur le domaine de notre travail, à savoir, la Traduction et l'Interprétation sociale ou la Traduction et l'Interprétation dans les organismes publics.

1. Étude théorique: La Traduction et l'Interprétation « sociale »

Premièrement, « l'interprétation » peut être définie fonctionnellement comme la transmission orale d'un message pour, au moins, deux personnes qui ne partagent pas la même langue:

(...) La transmisión de mensajes orales entre dos lenguas (...) transfiriendo todos los componentes para que dos personas que no comparten una misma lengua puedan interactuar sin que el idioma sea una barrera. (García Beyaert, Serrano Pons, 2009: 56).

Ensuite, l'adjectif « social » fait référence à cette sorte d'interprétation qui a lieu dans les services publics d'une nation. Dans le domaine académique, normalement, on fait une différence entre *interprétation de conférences*, pratiquée dans des contextes plus ou moins formels et délimités (des congrès, des réunions de haut niveau, des conférences de presse, des présentations de livres, etc.) et *interprétation sociale*, *interprétation destinée aux services sociaux*, *interprétation bilatérale* ou *communautaire*¹. Étant donné qu'il n'existe pas de définition univoque, nous pouvons affirmer que cette modalité d'interprétation est principalement celle qui est pratiquée dans les organismes publics et qui est contraire à celle des conférences (cette dernière divisée en interprétation consécutive ou simultanée) :

... [Community Interpreting] refers to the type of interpreting which takes place in the public service sphere to facilitate communication between officials and lay people: at police departments, immigration departments, social welfare centres, medical and mental health offices, schools and similar institutions (Wadensjö, C. 1998: 33).

Il est bien possible que cette absence de définition univoque puisse être associée à la diversité de situations communicatives dans lesquelles on la pratique et aussi aux différentes normes qui régulent les systèmes inhérents à chaque pays ou institution. Néanmoins, dans ce travail, nous utiliserons une définition générique, qui sera la base pour clarifier notre étude :

...Aquella que facilita la comunicació entre los servicios públicos nacionales - policiales, judiciales, médicos, administrativos, sociales, educativos y religiosos- y aquellos usuarios que no hablan la lengua oficial del país y que habitualmente pertenecen a minorías lingüísticas y culturales: comunidades indígenas que conservan su propia lengua, inmigrantes políticos, sociales y económicos, turistas y personas sordas (Abril Martí, M^a.I., 2006: 5).

L'interprétation des langues, *ad hoc* spécialement, vis-à-vis, existe depuis si longtemps qu'il serait impossible de calculer une date concrète, même si sa considération comme

profession est très récente. Depuis les années soixante-dix, le Royaume-Uni, le Canada, les États-Unis, la Suède et l'Australie sont des pays pionniers dans la recherche, la régularisation et l'enseignement de cette discipline, car ils ont été traditionnellement les pays récepteurs de l'immigration les plus conscients des besoins communicatifs d'un secteur de la population qui était isolée des relations politiques, du commerce, ainsi que de la santé, de l'éducation et de tous les services publics:

...Australia es el país más avanzado en este tema, en cuanto a la profesionalización, acreditación y formación de traductores/intérpretes en los servicios públicos, pues ya desde los años cincuenta empezó a dar solución a las necesidades comunicativas de los inmigrantes que comenzaron a llegar al país tras la Segunda Guerra Mundial (Sales salvador, D. 2005: en línea).

Dans certains pays, la considération tardive de l'interprétation sociale comme métier et l'apparition de la crise économique ont provoqué une tendance dangereuse dans laquelle plusieurs institutions, en raison d'une méconnaissance ou d'un manque de ressources, ne disposent pas de professionnels pour réaliser les travaux de traduction et d'interprétation :

...La interpretación comunitaria o social es la variante más antigua (...), y sin embargo, es una de las menos reconocidas y en las infrecuentes ocasiones en las que se paga algún honorario, de las peores remuneradas (Martin, A. 2000: 207).

De plus, on a utilisé les tarifs minimums et, parfois, on a passé des contrats (gratuits) aux bénévoles, aux bilingues du centre, ou même aux amis ou aux proches de la personne qui a besoin de services :

...At one time performed only by volunteers, untrained bilinguals, friends and relatives (sometimes including even children), community interpreting has gradually developed as a profession over the past few decades, in response to international migration and the consequent linguistic heterogeneity of most nations). (Wadensjö, C. 1998: 33).

Cela représente un problème sérieux, car dans beaucoup de cas, l'interprète peut se trouver dans des situations difficiles à contrôler, même au niveau émotionnel, à savoir, des interrogatoires, des conversations téléphoniques suspicieuses, des déclarations des victimes d'abus, de torture, etc. Il est par conséquent évident qu'il faut avoir une bonne préparation pour offrir un service de qualité.

2. Étude pratique sur la traduction sociale: la traduction d'une *Solicitud de excepción a la autorización de trabajo*²

Dans cette section, nous analyserons la situation communicative et les problèmes traductologiques du document qui est l'objet de cette étude et dont nous travaillons et préparons la traduction.

2.1. Méthodologie

La méthodologie de recherche suivie dans cet article est un ensemble de démarches pour obtenir une traduction de ce document juridique. Nous commençons par le choix des textes du corpus.

2.1.1. La sélection du texte

Étant donné que le fait d'analyser tous les documents qui se trouvent dans un commissariat n'est pas utile, (car la Police espagnole n'a pas besoin d'avoir une traduction de tous les matériaux), nous avons décidé d'étudier les documents existant au *Bureau des étrangers et des migrants*³ du *Commissariat de la ville de Cordoue*, et c'est à partir de ceux-ci que nous avons choisi l'un des plus communs de caractère public, car il se trouve sur la page web du centre et peut être téléchargé gratuitement⁴ (bien que seulement en langue espagnole): une *Solicitud de excepción a la autorización de trabajo*, que nous allons traduire en français plus tard⁵.

Quelquefois, certains postes de police disposent de formulaires standards traduits dans différentes langues ou même des machines qui permettent la réalisation automatique de quelques activités habituelles (comme les plaintes), quoique cela ne soit pas le plus fréquent. Normalement, pour les formulaires relatifs aux droits des détenus il y a des traductions dans les commissariats, mais pour le permis de résidence ou de travail, qui sont bien habituels, il n'y pas de traduction. Le chercheur Anne Martin cite quelques exemples et donne son opinion sur la qualité de ces traductions :

...Tanto la Policía Nacional como La Guardia Civil cuentan con formularios en distintos idiomas que contienen la información de los derechos de los detenidos, aunque la calidad de la traducción en estos impresos no es óptima. Los impresos de solicitud de permiso de residencia y trabajo no suelen estar disponibles en idiomas que no sean el español (2006: 142).

Pour cette étude concrète, nous avons choisi un type de document sans traduction officielle. C'est ainsi que nous aborderons dans cet article les problèmes de traduction-interprétation dès la base, c'est-à-dire, sans faire de modifications d'un autre

texte préexistant ni tenir compte de la résolution des équivalences traductologiques antérieures, car il n'y pas de traduction primaire. Il ne s'agit donc pas d'une reformulation ou d'une nouvelle interprétation du texte, mais de proposer une traduction originelle.

2.1.2. Les étapes de la traduction et de la documentation

Dans la première étape de la traduction, la compréhension du texte et du contexte est très importante. Il faut commencer par encadrer le texte correctement, c'est-à-dire, analyser la discipline, le contexte, le récepteur et la typologie du texte:

... El conocimiento de la taxonomía de los textos jurídicos permite al traductor obtener una visión clara de conjunto de la disciplina y una visión clara de la estructura interna de la misma. Además, los conocimientos sobre tipología textual son fundamentales para estructurar el proceso de la toma de decisiones sobre los procedimientos y estrategias de traducción jurídica (Borja Albi, A. 2005:54).

Le traducteur doit également, faire un bon travail de documentation linguistique et aussi extralinguistique. Les sources de documentation sont la clé ici. Le premier pas, avant de commencer à traduire proprement, est toujours de consulter la documentation établie, à savoir, les dictionnaires, glossaires, lexiques, etc. Les dictionnaires juridiques, bilingues ou unilingues sont les premiers outils traductifs. Ils mettent en rapport deux langues, mais spécialement, deux cultures. Quelques fonctions et institutions administratives posent des problèmes d'équivalence⁶ :

...La búsqueda de equivalencias no es una simple transcodificación de elementos lingüísticos, sino un proceso analógico y de exploración profunda de la lengua de llegada a partir del sentido que se quiere reexpresar; se capta así también los límites de los diccionarios bilingües (Hurtado Albir, A. 1996: 40)

Dans cette démarche, nous avons employé des dictionnaires monolingues, des encyclopédies de langues spécialisées, des dictionnaires multilingues, des journaux, des revues spécialisées, des glossaires terminologiques, des textes similaires (*corpora* parallèles) et aussi l'opinion des experts. Parmi les ressources les plus employées pour traduire, nous devons souligner l'*Enciclopedia Jurídica*, le dictionnaire *Droit pratique*, *Legifrance* ou *Tradulex*. Nous avons consulté fréquemment les pages officielles de la Gendarmerie Nationale française, appartenant au Ministère de L'Intérieur de la France, et de la Gendarmerie Royale du Canada.

Une fois consultée la documentation basique, la prochaine étape consiste à reformuler le texte, écrire la traduction. Il faut toujours revenir aux ressources : on trouve

des termes inconnus dans tout le processus, il n'est pas facile de trouver les mots équivalents, de prendre des décisions face aux difficultés. Il faut maintenir le ton et conserver le caractère légal en utilisant un langage naturel et correct. Nous en avons rédigé beaucoup de versions. Finalement, nous avons révisé le contenu attentivement pour garantir la cohérence, la clarté, la qualité de l'expression employée, de la signification complète, du fonctionnement dans le nouveau contexte et aussi du format.

C'est ainsi que nous avons élaboré une proposition de traduction, un commentaire sur cette traduction avec les problèmes d'équivalence et d'interprétation trouvés, un glossaire bilingue espagnol-français avec les termes les plus significatifs du texte, et, finalement, une section avec les conclusions du travail.

2.2. Analyse général du document à traduire

Le document que nous allons traduire est accessible en ligne sur la page web officielle de l'organisme et peut être téléchargé gratuitement⁷. Avant de le traduire, il est important d'en connaître certaines données.

2.2.1. La situation communicative: les autorités policières, les acteurs et la combinaison linguistique

Pour mener à bien une bonne traduction, il serait utile de connaître quelques renseignements structureaux de l'organisme qui embauche le traducteur-interprète, bien que l'emploi soit d'une façon directe ou indirecte, car le traducteur-interprète appartiendra à l'organisme pour faire ce travail concret.

a) Les autorités policières

Les autorités policières s'occupent de contacter l'interprète s'il n'y en a aucun dans le centre. Quand on a besoin de médiation linguistique entre deux ou plus de personnes et il n'y a pas de traducteur/interprète qui travaille dans le commissariat en permanence ou qui domine les langues concrètes qui sont nécessaires, les autorités policières prennent des décisions⁸:

[...] In police settings, it is left up to the police officer in charge of the case. Thus, the police officer has the power to choose anyone he thinks is going to do the job properly. The problem is that neither the courts nor the police officers are issued with any guidelines to help them assess whether the interpreter is doing the job properly and what is to be understood by the term "properly" (Ortega Herráez, J.M. y Foulqué Rubio, A. I. 2008: 124).

Il sera alors très utile pour cet interprète de connaître le fonctionnement de l'organisme. Ainsi, faut-il souligner que le *Cuerpo Nacional de Policía* (Gendarmerie Nationale)⁹ en Espagne dépend du Ministère de l'Intérieur. Si on consulte la structure policière (Direction Générale de la Police et Garde Civile¹⁰), on peut remarquer qu'il existe une différence très claire entre le *Commissariat Général des étrangers et des migrants*¹¹, qui est encadré dans le Commissariat de Cordoue, et le *Bureau d'Asile et Refuge*, qui ne dépend pas de la Direction Général de la Police, mais de la Direction Générale de Politique Intérieure.

b) Les Acteurs

En ce qui concerne les acteurs, il faut faire la différence entre l'utilisateur, l'interprète et l'Instructeur/Inspecteur de la police (bien que l'administration, les avocats, les entreprises de traduction et quelques ONGs aient aussi quelques compétences):

- a) L'**usager** doit communiquer avec la police et il a le droit de le faire dans sa langue natale, comme on a déjà cité auparavant. Dans ce contexte, on y trouve la figure de l'interprète, qui est le « pont d'union ».
- b) L'**Inspecteur**, dans un premier temps, joue le rôle d'interviewer. Il doit accomplir un travail de recherche où il aura à contraster les renseignements.
- c) L'**interprète** doit avoir une formation en Traduction et Interprétation et, par conséquent, maîtriser les compétences communicatives et professionnelles. L'interprète doit aussi suivre un code éthique et respecter le principe de confidentialité.

c) La Combinaison linguistique

L'information linguistique par rapport à la combinaison linguistique et la nationalité des détenus et des demandeurs d'asile et de refuge est confidentielle. C'est pourquoi nous la citerons d'une façon approximative. Nous soulignons qu'elles peuvent ne pas coïncider, puisqu'on ne dispose pas le plus souvent, d'interprètes de langues minoritaires et on a recours à d'autres langues plus communes, comme l'anglais ou le français, comme *lingua franca*.

Les variétés linguistiques les plus fréquentes au commissariat de Cordoue sont précisément le français et l'anglais; puis, l'arabe, avec toutes ses variantes et tous ses dialectes, et, en troisième lieu, les langues de l'Est. Elles sont suivies du chinois et, dans des cas exceptionnels, on a eu besoin d'urdu et d'autres langues minoritaires¹². Pour ces langues, il a fallu chercher un interprète spécifique, qui a été sollicité aux agences de traduction spécialisées situées à Madrid.

Donc, la situation communicative de cette étude est le commissariat de Police, l'interprète est l'intermédiaire linguistique entre un possible usager, dont la langue est le français (comme nous avons dit, une des langues le plus demandées dans ce contexte concret) et un agent, dont la langue de communication est l'espagnol. Le premier a besoin de connaître l'information contenue dans la *Solicitud de excepción a la autorización de trabajo*, qui n'a pas de traduction officielle et l'interprète doit être prêt pour réaliser une traduction à vue.

2.2.2. La typologie et la structure textuelle : les documents juridiques

Dans les services publics en général, il existe une grande variété de textes de typologie diverse. Le document que l'on analyse dans cette étude pourrait être classifié dans le cadre juridique-administratif, caractérisé par l'emploi du langage juridique, mais aussi avec quelques éléments propres à la langue standard.

Les textes juridiques et administratifs sont placés dans le cadre du langage de spécialité alors qu'ils ont des traits linguistiques très particuliers: ainsi, ils sont élaborés avec une langue administrative soutenue ainsi qu'une terminologie de spécialistes alors que le récepteur peut aussi bien être un haut responsable de l'Administration dont relève le document que toute personne en général:

...Los textos jurídicos son mensajes unidireccionales que utilizan la lengua escrita de nivel culto, cuyo emisor es la autoridad competente y cuyo receptor puede ser la generalidad de los ciudadanos o un receptor determinado (Carbonero, 1995:150).

La terminologie juridique, contrairement à d'autres langages de spécialité, maintient un lexique conservateur et emploie une phraséologie pleine de rhétorique. Il s'agit normalement d'un langage ambigu et plein de formalismes datant de siècles précédents qui se nourrissent de langues comme le latin. La terminologie est un instrument de travail clé pour le traducteur ou l'interprète aussi que pour le professionnel de ce domaine de spécialité.

Dans le cas des commissariats de Police, il est évident que ce type de document est peu compréhensible pour certains citoyens, mais cela s'avère même impossible pour un étranger qui ne connaît pas la langue du pays, ni la façon d'agir, ni de parler, etc. Le problème devient encore plus aigu lorsque l'étranger est en conflit et qu'il se trouve devant les autorités policières.

En général, le langage juridique français et l'espagnol partagent un bon nombre de caractéristiques communes, comme les termes spécialisés, la syntaxe et le style. Par exemple, ils ont un fond commun qui est le latin et le grec et tous les deux utilisent

un vocabulaire grandiloquent dans leurs documents juridiques. Néanmoins, quand on travaille avec des langues proches, il faut faire attention aux faux amis, aux calques et aux termes susceptibles d'avoir plusieurs sens. Il y a aussi un vocabulaire spécifique, qui est employé d'une manière univoque, possédant une grande précision sémantique.

Laissant de côté les traits généraux de la typologie textuelle portant sur la structure du document, la demande est composée de deux pages avec une division claire: dans la première, on sollicite des données personnelles, qui se rapportent à l'exception du travail, à l'entité contractante et au représentant légal de l'utilisateur (au cas où il y en ait). Dans la deuxième page, on indique les instructions complémentaires et la documentation nécessaire pour que la demande arrive à bon terme. Cette section du document restera hors de notre étude, puisqu'il est peu probable que l'interprète social doive y intervenir.

2.3. Proposition de traduction : traduire ou adapter ?

Après avoir réalisé l'analyse du texte juridique, nous passons à une possible traduction en français. Il faut tenir compte du fait que les deux documents, original et traduction, seraient disponibles dans le commissariat d'une région espagnole, alors le contexte communicatif et fonctionnel seraient toujours les mêmes.

Dans ce cas-là, nous devons choisir entre la réalisation d'une adaptation, c'est-à-dire, signaler l'institution administrative qui accomplit des fonctions semblables (en indiquant qu'il s'agit d'une circonscription administrative d'un autre pays), employer un calque ou un néologisme ou même ajouter une note de traduction dans le document pour l'expliquer brièvement (cela dépend de la publication) ou en offrir une explication orale¹³. La première technique, l'adaptation, n'est pas recommandable dans une situation d'interprétation orale ni dans une traduction écrite dans un commissariat espagnol, car les répercussions légales doivent être bien comprises. L'utilisateur sait qu'il s'agit d'une réalité culturellement différente et veut savoir les implications d'une façon littérale. On peut l'utiliser seulement si l'utilisateur ne comprend pas du tout le fonctionnement de l'organisme, mais seulement pour établir un premier niveau de similitude. Il faut expliquer les nuances entre les administrations si cela s'avère nécessaire.

2.4. Analyse des difficultés du texte traduit

Outre les difficultés traductologiques propres au domaine juridique, il existe un autre type de questions à caractère culturel qui rendent particulièrement difficile la traduction de ce document (et de tout document ayant les mêmes caractéristiques).

Nous savons que la traduction n'est pas simplement le transfert d'un contenu linguistique d'une langue à une autre, mais aussi d'une culture à une autre culture différente :

...La traducción se realiza, hemos dicho, no sólo de una lengua a otra sino “de una cultura a otra”. Esto es lo que constituye la gran importancia del aspecto “étnico”, de las modalidades culturales, de las distintas civilizaciones en el proceso traductivo (Vázquez Ayora, G., 1977:152).

Parfois ces cultures ne coïncident pas tout à fait, car elles montrent des réalités différentes, et cela suppose un défi pour le traducteur, spécialement quand on approfondit dans des questions du domaine juridique ou judiciaire.

L'avantage de l'interprétation et de la traduction sociale par rapport à la traduction juridique par écrit se trouve, non seulement dans le contexte communicatif, mais aussi dans le but de la traduction, car les deux modalités répondent à des besoins différents.

La traduction d'un document juridique par écrit a comme objectif que ce document légal puisse avoir le même statut dans un autre pays et c'est pour cela qu'il doit respecter les conventions et les normes en vigueur de cette nation. Le cas de la traduction et de l'interprétation sociale est bien différent, car leur usager, qui est quelqu'un désireux d'accéder à un service de la communauté de langue d'origine (qui ne peut pas se communiquer dans cette langue pour des raisons linguistiques), doit comprendre l'information du document et le fonctionnement des autorités du pays où il se trouve. Donc, il ne faut pas que l'interprète adapte le contenu du contrat ou d'un formulaire à la langue cible, mais qu'il traduise, d'une façon plus ou moins littérale, l'information qui apparaît dans ce document. C'est ce que nous avons fait avec le texte *Solicitud de excepción a la autorización de trabajo*.

Le premier aspect culturel remarquable est l'absence d'un deuxième nom de famille dans la culture francophone. Dans la section dédiée à remplir de données personnelles de l'usager, il y a un champ pour son deuxième nom, car tous les citoyens espagnols ont un prénom (ou plusieurs) et deux noms de famille, celui du père puis celui de la mère. Cependant, dans d'autres cultures, on trouve fréquemment plusieurs prénoms et un seul nom, celui du père. Il existe une sorte d'exception fréquente, lorsque l'usager est une femme, que son état civil est « mariée » et qu'elle a adopté le nom du mari. C'est pourquoi, dans les formulaires francophones apparaît une référence au nom de *jeune fille* (« née »). On ne trouve jamais cette donnée dans les formulaires espagnols. C'est pour cela que l'interprète peut l'omettre, car l'usager n'aura pas probablement à la remplir.

Le deuxième trait culturel est la problématique des divisions territoriales auxquelles on fait référence dans plusieurs champs du document. Par exemple, dans la section

concernant l'adresse postale de l'utilisateur, on emploie les termes "localidad" (localité) et "provincia" (département) et dans les dispositions finales, on fait mention de certains organismes qui ont des compétences dans les différentes régions du territoire espagnol. En principe, on se trouve devant des réalités culturelles diverses, car le territoire des pays francophones est divisé d'une autre façon. En France, par exemple, on distingue *régions*, *cantons* et *préfectures* tandis qu'en Espagne on parle de *Comunidades Autónomas* (Communautés Autonomes). Dans le pays Gaulois la « préfecture » est la représentation de l'État dans les Départements, un organisme semblable à la « Delegation de Gobierno » (délégation du Gouvernement).

Avant, à la tête des « provinces espagnoles », on trouvait le « Gobernador Civil » (gouverneur civil) qui s'appelle « Delegado de Gobierno » (délégué du Gouvernement) dans l'actualité. C'est la raison pour laquelle nous avons décidé de traduire « Delegaciones y Subdelegaciones del Gobierno » « délégations et sous-délégations du Gouvernement Espagnol ». Il en est de même pour d'autres entités, par exemple, la *Policia Nacional* ou *Guardia Civil* déjà citées. Dans ce cas, on a choisi une traduction littérale ayant une explicitation qui fait référence au pays, car on clarifie qu'il s'agit d'un organisme propre à l'État espagnol.

À un autre niveau, la différence entre « localidad » (localité), « población » (ville) ou « municipio » (municipalité) par exemple, est donnée en espagnol par le nombre d'habitants qui sont inscrits. Néanmoins, dans ce cas-ci, il n'est pas nécessaire de consulter le nombre pour offrir le terme le plus équivalent, mais il suffit que l'interprète spécifie à l'utilisateur qu'on lui demande son lieu de résidence en Espagne.

Dans cette demande, on emploie des abréviations pour faire référence aux lois et aux organismes, par exemple, « L.O. » pour *Ley orgánica* et « Admón. » pour *Administración* dans sa forme sans accent « Admon. ». Dans le premier cas, on a décidé de maintenir l'abréviation étant donné qu'elle est relativement facile à comprendre, mais aussi pour des raisons d'espace, car il nous semble plus approprié de garder le format original¹⁴. Nous avons l'avantage de pouvoir faire une traduction littérale: « Loi organique » parce que cette loi a le même statut en Espagne que dans des pays comme la France, c'est-à-dire, au-dessous de la Constitution et au-dessus des lois ordinaires. Si on réalise une traduction à vue exclusivement, on devrait plutôt faire référence au développement complet du terme, pas à l'abréviation.

Enfin, la carte d'identité délivrée dans chaque pays n'est pas exactement égale, mais dans la pratique, ne présente pas de problèmes traductologiques, car une fois de plus, l'objectif de l'interprétation (ou de la traduction à vue) de cette demande est que l'individu fournisse les renseignements requis au Commissariat de police. C'est pour cela que nous devrions indiquer que nous faisons référence à ce document-ci pour

que l'utilisateur donne son identité, qu'il soit espagnol ou pas. Dans le cas de l'Espagne, on l'appelle *Documento Nacional de Identidad*. En France, par exemple, on parle de la « Carte Nationale d'Identité ».

2.5. Glossaire terminologique

Dans cette section, nous introduisons un glossaire avec les termes et les expressions clés appartenant au langage de spécialité qui apparaît dans le document que nous traduisons. Il y en a plus, mais nous soulignons seulement ceux qui sont les plus problématiques d'un point de vue traductologique.

Il est très important, pour le traducteur/l'interprète qui travaille dans ce contexte, de communiquer correctement ce vocabulaire, car le client ne peut s'informer d'une façon correcte sur le service requis et cela peut même avoir des conséquences légales. De plus, sauf dans des cas très rares, dans l'interprétation, on ne dispose pas de temps pour chercher la terminologie *in situ*. L'élaboration au préalable d'un glossaire est utile non seulement pour l'étudiant en Interprétation, mais aussi pour l'interprète professionnel.

Glossaire des termes juridiques

Aceptada	Admise
Administración General del Estado	Administration Générale de l'État
Delegaciones o Subdelegaciones de Gobierno	Délégations ou Sous-délégations du Gouvernement espagnol
Denegada	Déboutée/ Refusée
Derecho de acceso	Droit d'accès
Derecho de rectificación	Droit de rectification
Derecho de anulación	Droit d'annulation
Derecho de oposición	Droit d'opposition
Directiva	Directive
Dirección General de Policía	Direction Générale de la Police espagnole
Dirección General de Inmigración	Direction Générale de l'Immigration en Espagne
DNI (Documento Nacional de Identificación)	CNI (Carte Nationale d'Identité)
Domicilio a efectos de notificaciones	Adresse postale pour les notifications
Entidad	Entité
Excepción	Exception, dispense
Fecha de caducidad	Date de caducité, d'expiration
Funcionario de administración estatal extranjera	Fonctionnaire de l'administration étrangère de l'État
Ley Orgánica	Loi Organique

Miembro de la jerarquía de la iglesia	Membre de la hiérarchie ecclésiastique
Razón social	Raison sociale
Registro de Entidades Religiosas	Enregistrement d'Entités religieuses
Reglamento	Règlement
Renovación	Renouvellement
Representación legal (del solicitante)	Représentant légal (du demandeur)
Representante de sindicatos	Délégué syndical
Representante de organización empresarial reconocida internacionalmente	Représentant d'entreprise internationalement reconnue
Residente de larga duración	Résident de longue durée
Resolución adoptada	Résolution adoptée
Sistema de Verificación de Datos de Identidad y Residencia	Système de vérification des coordonnées
Solicitud de excepción a la autorización de trabajo	Demande de dispense de permis de travail
Solicitud de renovación	Demande de renouvellement
Supuestos de acceso	Conditions d'accès

Expressions

Consiento la comprobación	J'accepte la vérification de...
Con competencias en Extranjería	Avec des compétences s'appliquant aux ressortissants étrangers
Debidamente autorizadas	Dûment autorisées
Inscrita en el Registro	Inscrite à l'enregistrement
El interesado podrá ejercer su derecho	L'intéressé pourra exercer son droit
En su caso (si procede)	Le cas échéant
Espacio para sellos de registro	Place pour le cachet d'enregistrement
Firma del solicitante	Signature du demandeur
Menor en edad laboral	Mineur en âge de travailler
País de Nacionalidad	Pays de nationalité
Reglamento aprobado	Règlement approuvé
Título en base al cual se ostenta representación	Titre sur la base duquel le demandeur est représenté

Conclusions

Actualmente, il y a un manque considérable de traducteurs et d'interprètes sociaux sur le marché du travail et la méconnaissance de ce métier se manifeste dans de nombreuses occasions. Ce fait peut entraîner des risques pour la communication inter-culturelle. Pour réaliser des interprétations dans les services publics, il est clairement nécessaire d'avoir une profonde connaissance des langues de travail et des cultures

associées, ainsi que de la situation communicative, surtout lorsque le travail se réalise dans des hôpitaux ou des centres de justice, comme les tribunaux ou les commissariats de police. Dans les services publics, il y a des lois et des hiérarchies complexes, on emploie une terminologie très spécialisée, méconnue des non habitués, et la pression psychologique peut devenir excessive. Un individu sans formation professionnelle régularisée n'a pas la capacité suffisante pour entreprendre ce travail. Il est indispensable que le futur traducteur/interprète social reçoive une formation spécifique à beaucoup de niveaux pour communiquer correctement.

Quand on travaille avec des langues, la terminologie est une discipline fondamentale qui doit être présente à tout moment. Le traducteur/interprète trouve des difficultés terminologiques qu'il doit résoudre, quel que soit le domaine du savoir dans lequel il intervient : depuis la traduction d'un manuel d'utilisateur d'un appareil électroménager jusqu'à l'interprétation dans congrès spécialisé en médecine.

En traduction juridique il est essentiel de connaître, non seulement les termes et les expressions appropriés pour exprimer les contenus, mais aussi respecter les processus et les conventions de la communication avec les organismes publics.

Dans le cas de l'interprétation, les aspects purement stylistiques sont parfois laissés de côté, car ce sont les fonctions communicatives et la prise correcte du sens du message (écrit ou oral) qui prévalent. C'est pour cela qu'en traduisant une demande des plus habituelles dans les services policiers espagnols, nous avons pu avérer que les adéquations culturelles ne posent pas beaucoup de difficultés dans cette méthode translative ; les éléments problématiques sont dus à la spécificité et la complexité du langage juridique que l'interprète doit connaître à l'avance, ainsi qu'aux implications légales que les traductions peuvent avoir pour l'utilisateur.

Bibliografía

- Abril Martí, M. I. 2006. *La Interpretación en los Servicios Públicos: caracterización como género, contextualización y modelos de formación. Hacia unas bases para el diseño curricular*. Tesis Doctoral. Editorial de la Universidad de Granada.
- Agrifolio, M. 2004. « Sight translation and interpreting: A comparative analysis of constraints and failures ». *Interpreting*, John Benjamins: Amsterdam, Vol. 6, N°.1. p. 43-67.
- Borja Albi, A. 2000. *Estudio descriptivo de la traducción jurídica: un enfoque discursivo*. Tesis Doctoral. Universidad Autónoma de Barcelona.
- Borja Albi, A. 2005. Organización del conocimiento para la Traducción Jurídica. In: García Izquierdo, I. *El género textual y la traducción: reflexiones teóricas y aplicaciones pedagógicas*. Oxford: Peter Lang.
- Braudo, S. 1996-2015. *Dictionnaire du droit privé français*. [En ligne] : <http://www.dictionnaire-juridique.com/> [consulté le 08 novembre 2014].
- Carbonero Cano, P. 1995. *Lengua Española*. Sevilla: Alfar. 3ª Ed.
- Droit Pratique.fr*. [En ligne] : http://www.droit.pratique.fr/dictionnaire_juridique.php [consulté le 08 février 2015].

- Enciclopedia Jurídica*. [En ligne] : <http://www.encyclopedia-juridica.biz14.com/> [8 février 2015].
- Europapress. 2009. «Academia de Policía reproducirá un juzgado para que los agentes se familiaricen con los procedimientos jurídicos ». [En ligne] : <http://www.europapress.es/madrid/noticia-academia-policia-reproducira-juzgado-agentes-familiaricen-procedimientos-juridicos-20090114150125.html> [consulté le 15 février 2015].
- Gendarmerie Nationale. Ministère de l'Intérieur. [En ligne] : <http://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/> [Consulté le 8 février 2015].
- Gendarmerie Royale de Canada/ Royal Canadian Mounted Police. Ministère de l'Intérieur. [En ligne] : <http://www.rcmp.gc.ca/cfp-pcaf/form-formulaire/index-fra.htm> [consulté 25 février 2015].
- Henriquez Salido, M.C., de Paula Pombar, M.N. 1998. *Prefijación, composición y parasíntesis en el léxico de la jurisprudencia y la legislación*, ed. Dep. de Filología española, Vigo.
- Herrero Cecilia, J. 2006. *Teorías de Pragmática, de lingüística textual y de Análisis del Discurso*. Cuenca: Ediciones de la Universidad de Castilla-La Mancha.
- Hickey, L. 2005. « Interpretación jurídica en el sector público en Gran Bretaña ». Borja, A. y Monzó, E. (Eds). *La Traducción y la Interpretación en las Relaciones Jurídicas Internacionales*. Universidad Jaime I. 4^eEd.
- Hurtado Albir, A (Eds). 1996. *La enseñanza de la traducción*. Universidad Jaime I de Castellón. 3^eEd.
- Instituto Nacional de Estadística.[En ligne] : <http://www.ine.es> [consulté le 08 février 2015].
- Ladmiral, J. R. 2004. « Entre Babel et Logos ». *Forum*, 2. p.1-28.
- Legifrance. *Le service publique de la diffusion du droit*. [En ligne] www.legifrance.gouv.fr/ [consulté le 20 février 2015].
- Martin, A. 2006. «La realidad de la Traducción y la Interpretación en los servicios públicos en Andalucía ». *Revista Española de Lingüística Aplicada*, Vol. 19 (1), p. 129-150.
- Martin, A. 2000. La interpretación social en España. In: Kelly, D. *La Traducción y la Interpretación en España hoy: perspectivas profesionales*, Granada: Comares, p. 207-223.
- Nida, E. 1974. *The Theory And Practice Of Translation*. Leiden: Brill for United Bible Societies.
- Ortega Herráez, J.M., Foulqué Rubio A.I. 2008. Interpreting in police settings in Spain: Service providers' and interpreters' perspectives. In : Valero-Garcés, C. y Martin A. (Eds.), *Crossing Borders in Community Interpreting: Definitions and dilemmas*, Amsterdam-Filadelfia, John Benjamins, p. 123.146.
- Sales Salvador, D. 2005. « "Panorama de la mediación intercultural y la traducción/interpretación en los servicios públicos en España » ». *Translation Journal*, Volume 9, N°. 1. [En ligne]: http://www.aulainterultural.org/article.php?id_article=1115 [consulté le 3 février 2015].
- Tradulex. [En ligne] : <http://www.tradulex.org/> [consulté le 13 février 2015].
- Vázquez Ayora, G. 1977. *Introducción a la Traductología: Curso básico de Traducción*, Georgetown: University Press.
- Wadensjö, C. 1998. Community Interpreting. In: Baker, M. (ed.) *Routledge encyclopedia of translation studies*, Londres/Nueva York, Routledge.

Notes

1. Il existe une grande variété de termes pour nommer cette activité. En anglais, la langue des pays auxquels nous devons la reconnaissance de cette discipline, les premières études et la bibliographie la plus abondante dans ce domaine, l'appellation est « Community Interpreting ».
2. Traduction possible : *Demande de dispense de permis de travail*.
3. *Departamento de Extranjería* en espagnol. Les compétences exactes ne se trouvent pas dans les départements de la gendarmerie française. Le CRA (Centre de Rétention Administrative) et l'Agence nationale de l'accueil des étrangers et des migrants partagent, en grande mesure, les compétences du Département de la gendarmerie espagnole.

4. Accessible en ligne à l'adresse suivante : <http://www.ub.edu/uri/Documents/ex-04.pdf> [consulté le 15 février 2015].
5. Dans le respect du copyright du document original et de son format, notre version française de ce formulaire officiel espagnol ne sera cependant pas reproduite ici. Il en est de même pour le formulaire original en espagnol.
6. Le terme équivalence est bien polémique dans le domaine de la Traduction.
7. Voir *supra* notes 3 et 4.
8. Normalement, ils téléphonent à une entreprise qui est en contact avec les interprètes. Cette entreprise téléphone à l'interprète qui a la combinaison des langues appropriées.
9. Le *Cuerpo Nacional de Policía de España* (littéralement *Corps national de Police espagnole*) ou CNP est un composant des forces et corps de sécurité de l'État. Le CNP assure le maintien de l'ordre et le respect des lois.
10. La *Guardia Civil* (Garde civile) ou *Benemérita* est une force de police à statut militaire. Dans la presse française, il est fréquent de trouver le terme en espagnol « Guardia Civil » écrit en cursive comme un barbarisme, car en réalité, il n'y a pas d'équivalence, mais la traduction littérale nous semble plus éclairante, pourvu qu'on indique au moyen de l'adjectif, qu'il s'agit d'un organisme appartenant à la culture espagnole.
11. Littéralement: de l'Extranéité et des Frontières.
12. Toutes ces informations ont été recueillies dans une interview personnelle avec le *Jefe de Brigada* de Extranjería (chef de Brigade *des étrangers et des migrants du Commissariat*) en 2012.
13. Quand l'interprète explique quelque chose dans les Cours, on l'appelle « intervention ». « Al intervenir, el intérprete tiene que aclarar lo que está haciendo: de lo contrario, se supondrá que sigue hablando por voz del interlocutor” (Hickey, L.2005: 189).
14. On parle en réalité de *Localisation*, plutôt que de *traduction*, quand le format d'origine doit être respecté sur le contenu. Le terme *Localisation* fait référence à la traduction subordonnée, comme la traduction des films ou vidéogames (audiovisuels), des bandes dessinées, de téléphonie mobile, de software informatiques, etc.